

DEPARTEMENT : COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT : GUINGAMP
CANTON : PLOUHA

**COMMUNE DE TREVEREC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 07 JUILLET 2021**

Nbre de Conseillers
en exercice : 11
Nbre de présents : 09
Nbre de votants : 11

L'an deux mil vingt et un, le sept juillet à 20 h 00.

Le Conseil Municipal de la Commune de TREVEREC étant réuni à la salle des fêtes sous la présidence de Madame Sandrine GEFFROY, Maire.

Date de la convocation
29 juin 2021

Etaient présents :

GEFFROY S. ; HELARY R. ; LE BOULZEC A. ; LE BERRE S. ; QUERE S. ;
GUENNIC L. ; LEGER K. ; BLOT G., GUERNION N.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

LE CALVEZ D. donne pouvoir à LE BERRE S.,
KEROUANTON L. donne pouvoir à GEFFROY S.

Date d'affichage :
8 juillet 2021

Le scrutin a eu lieu katell LEGER a été nommée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- 1) **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 19 mai 2021,**
- 2) **Révision des loyers au 1er juillet 2021,**
- 3) **Ordinateur micro-tour pour le secrétariat Mairie – Présentation devis,**
- 4) **Travaux de réparations sur les vitraux de l'église – Présentation devis,**
- 5) **Travaux de voirie – Pont à la carrière – Présentation devis,**
- 6) **Renouvellement poteau incendie – Présentation devis,**
- 7) **Affaires diverses**

1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2021

Madame le Maire demande aux membres du conseil municipal, s'ils ont des remarques à effectuer sur le procès-verbal du 19 mai 2021.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité de ses membres le procès-verbal du 19 mai 2021.

2) REVISION DES LOYERS AU 1ER JUILLET 2021

Madame le Maire propose à l'assemblée de voter la révision des loyers qui s'appliquera à compter du 1er juillet 2021. Cette révision se fait par rapport à l'indice de référence des loyers (+ 0.20 % pour le 4ème trimestre 2020).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'autoriser Madame le Maire à procéder à la revalorisation des loyers pour les logements communaux à compter du 1^{er} juillet 2021 en appliquant l'indice du coût de la construction, soit + 0.20 %.

3) ORDINATEUR MICRO-TOUR POUR LE SECRETARIAT MAIRIE – PRESENTATION DEVIS

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il devient nécessaire d'investir dans une nouvelle tour pour l'ordinateur du secrétariat de la mairie.

Madame le Maire présente les devis reçus.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'acheter une nouvelle tour et de retenir le devis de l'entreprise Audeva de Paimpol pour un montant HT de 834.83 €.

4) TRAVAUX REPARATION VITRAUX EGLISE – PRESENTATION DEVIS

Madame le Maire rappelle qu'en 2019, il avait été évoqué de procéder à des travaux de réparations sur les vitraux de l'église.

Ces travaux concernent trois baies qui sont déformées ou abîmées.

Madame le Maire présente les devis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir l'Atelier BOTREL de Plémy pour un montant HT de 4 460.80 €.

5) TRAVAUX DE VOIRIE – PONT A LA CARRIERE – PRESENTATION DEVIS

Monsieur Richard HELARY, 1er Adjoint à la voirie, informe l'assemblée que la route au niveau du pont de Coat Min est très abîmée et il propose de faire une reprise d'enrobé sur une longueur de 50 m.

Monsieur HELARY présente les devis reçus.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de retenir l'entreprise Eurovia de Ploufragan pour un montant HT de 2 664.60 € (côté Trévélec).

6) RENOUVELLEMENT POTEAU INCENDIE – PRESENTATION DEVIS

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il convient de procéder au renouvellement d'un poteau incendie dans le bourg.

Madame le Maire présente le devis.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise Suez pour un montant HT de 1 968.95 €.

7) AFFAIRES DIVERSES

➤ Repas intergénération

Il se tiendra le dimanche 12 septembre 2021 sur le parking de la mairie.

Fin de séance : 22 h 06